

FAVEURS ATTRIBUÉES À L'INTERCESSION DU SERVITEUR DE DIEU, MAURICE TORNAY

Nous conformant au décret d'Urbain VIII, nous déclarons n'attacher qu'une importance purement humaine aux divers faits merveilleux que nous publions, et n'avoir nullement l'intention de prévenir, à ce sujet, le jugement de la Sainte Eglise.

Ayant demandé au P. M. Tornay d'assurer la vente de deux jours d'exposition, d'où mon gagne-pain de quatre mois devait en bénéficier, après avoir été favorisé de sa protection, je m'empresse d'envoyer ma modeste offrande en demandant au bon Père de m'aider, car c'est terriblement difficile et de plus en plus. Le marasme qui règne dans les affaires est une sérieuse entrave aux petits commerçants.

6 novembre 1958.

A. R., C.

Je demande au P. Tornay d'éviter à ma fille une opération chirurgicale. J'ai toujours eu grande confiance en lui. Il nous a aidé en maintes occasions.

27 novembre 1958.

L. M., C.

Merci à Maurice Tornay pour m'avoir gardé *la Rosière*.

Il y a quelques années, je devenais propriétaire de la maison maternelle si chère à mon cœur. C'est un petit chalet de montagne où il fait bon passer week-end et vacances. Cette possession semblait bien fugitive et vouée à passer en des mains étrangères. Je la confiais alors au P. Tornay, tout en me soumettant à la volonté de Dieu. Cette maison, appelée *la Rosière* pour ses roses blanches et en souvenir de son protecteur, fut certainement adoptée avec joie par Maurice Tornay, car il s'en fit le défenseur avisé et invincible. Il écarta avec diplomatie les propositions d'achat mirobolantes qui tentaient mon mari, trouva providentiellement l'argent nécessaire aux réparations indispensables, démasqua les ouvriers profiteurs et étouffa le procès du voisin incommode ! Pour moi, dans les moments critiques, je renouvelais ma soumission à la volonté divine et je priais le P. Tornay de se débrouiller lui-même avec sa maison.

Aujourd'hui, tout danger semble écarté. Il ne me reste qu'un devoir très doux de reconnaissance envers le Serviteur de Dieu Maurice Tornay, à qui je demande de continuer sa protection non seulement sur la maison, mais aussi et surtout, sur ses habitants.

16 décembre 1958.

X.

Les personnes qui auraient obtenu quelque faveur par l'intercession du Serviteur de Dieu sont toujours instamment priées d'en communiquer le récit au chanoine Charles Giroud, vice-postulateur de la Cause, à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard, à qui doivent être adressés tous les dons en faveur de la Cause du P. Tornay. (Compte de chèque IIc 4893, « Cause de Béatification du P. Tornay », Révérend chanoine C. Giroud, Grand-Saint-Bernard, Valais, Suisse.)



★ BIBLIOGRAPHIE : Biographie du P. Maurice Tornay : *Martyr au Thibet*, par Robert Loup. Un volume de 280 pages + 10 hors-texte, format 13 × 19 cm. broché. Edition ordinaire : 6 fr. 90, port en plus.

Edition anglaise : *Martyr in Thibet*. Format 14 × 21 cm. Relié.

Edition italienne : *Martire nel Tibet : Maurice Tornay*, par Robert Loup. Format 13 × 20 cm. Broché, 178 pages et illustrations. Prix : 4 fr. 40, plus port.

Tableaux du P. Tornay. Format 21 × 29 cm. sur papier fort illustration. Prix : 2 fr., port en plus.

Les chiens du Grand-Saint Bernard et leurs sauvetages, par le chanoine Marquis. Brochure, format 20 × 13 cm., 28 pages de texte et 12 photos. Prix : 2 fr. 50, plus port.

Livres et tableaux sont en vente à l'administration de la Revue.

FAVEURS ATTRIBUÉES À L'INTERCESSION DU SERVITEUR DE DIEU, MAURICE TORNAY

Nous conformant au décret d'Urbain VIII, nous déclarons n'attacher qu'une importance purement humaine aux divers faits merveilleux que nous publions, et n'avoir nullement l'intention de prévenir, à ce sujet, le jugement de la Sainte Eglise.

Depuis que nous prions le vénérable martyr Maurice Tornay de nous aider dans nos affaires, tout va bien. Merci d'avoir prié pour mon fils ; il a parfaitement bien réussi son examen.

2 janvier 1959.

T. D., C.

Le 17 mars 1957, un mois avant de quitter la Suisse, j'avais peur de ce fameux jour. Il me semblait impossible de supporter un départ pour si loin. Mais comme j'avais l'habitude de faire appel au bon Père Tornay, je l'ai invoqué tous les jours pour qu'il me donne du courage et je vous assure qu'il m'a pleinement exaucée.

Une semaine avant le départ, nous avons conduit à l'hôpital notre petite âgée de 2 ans pour l'opération d'une tumeur cancéreuse à l'oreille. Redoutant le pire, nous avons demandé des prières et fait nous-mêmes des neuvaines à Notre-Dame du Sacré-Cœur et au P. Tornay. Au bout de deux mois, notre fille a pu nous rejoindre et aujourd'hui elle est guérie.

12 janvier 1959.

M^{me} X. (Canada).

Les très nombreuses prières sollicitées partout, votre précieuse relique (du chanoine Tornay) envoyée à notre grand malade, ont sauvé notre cher frère. Il est aujourd'hui complètement rétabli et a repris son beau mais dur métier. Les médecins n'espéraient guère un résultat pareil et ne nous avaient pas caché leur crainte. Que le P. Tornay et, avec lui, tous ses chers confrères qui ont prié avec nous soient sincèrement remerciés !

31 janvier 1959.

A. E., F.

Reconnaissance très vive pour la guérison d'une personne âgée (paralysie due à une attaque) obtenue par le P. Maurice Tornay.

1^{er} février 1959.

L. H., V.

Le bon P. Tornay m'a accordé la grâce du succès demandé pour une affaire urgente, où mon gagne-pain devait être assuré après quatre

mois de dure saison morte. Déjà bien des fois il m'a assuré de sa protection dans des cas difficiles.

1^{er} mars 1959.

A. R., C.

Avec plaisir je puis vous annoncer que ma belle-sœur qui a subi une grave opération du cœur va bien et se trouve en bonne voie de guérison. Je remercie le chanoine Maurice Tornay d'avoir intercedé auprès de Dieu.

12 mars 1959.

L. C., SF.

Les personnes qui auraient obtenu quelque faveur par l'intercession du Serviteur de Dieu sont toujours instamment priées d'en communiquer le récit au chanoine Charles Giroud, vice-postulateur de la Cause, à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard, à qui doivent être adressés tous les dons en faveur de la Cause du P. Tornay. (Compte de chèques Ic 4893, « Cause de Béatification du P. Tornay », Révérend chanoine C. Giroud, Grand-Saint-Bernard, Valais, Suisse.)

★ BIBLIOGRAPHIE : Biographie du P. Maurice Tornay : *Martyr au Thibet*, par Robert Loup. Un volume de 280 pages + 10 hors-texte, format 13 × 19 cm. broché. Edition ordinaire : 6 fr. 90, port en plus.

Edition anglaise : *Martyr in Thibet*. Format 14 × 21 cm. Relié.

Edition italienne : *Martire nel Tibet : Maurice Tornay*, par Robert Loup. Format 13 × 20 cm. Broché, 178 pages et illustrations. Prix : 4 fr. 40, plus port.

Tableaux du P. Tornay. Format 21 × 29 cm. sur papier fort illustration. Prix : 2 fr., port en plus.

Les chiens du Grand-Saint Bernard et leurs sauvetages, par le chanoine Marquis. Brochure, format 20 × 13 cm., 28 pages de texte et 12 photos. Prix : 2 fr. 50, plus port.

Livres et tableaux sont en vente à l'administration de la Revue.

Enfin, l'essentiel pour l'Eglise est d'avoir sa place réservée dans le futur Centre touristique. Plus tard, si le Centre se développe, il y aura sans doute d'autres possibilités pour nous aussi.

En attendant, telle quelle, notre résidence n'empêchera pas son premier titulaire de tirer le meilleur parti possible pour l'évangélisation des habitants. Et les trois petites chambres de l'étage feront certainement l'affaire des confrères épuisés par le travail et les fortes chaleurs de la plaine.

Tien-Hsiang n'est qu'à 490 m. d'altitude. Ce n'est pas beaucoup mais assez cependant, grâce surtout à sa position à la bifurcation de deux vallées, pour que la différence de température soit très sensible et bienfaisante.

Hsincheng, 14 août 1959.

P. Coquoz, C. R.

FAVEURS ATTRIBUÉES À L'INTERCESSION DU SERVITEUR DE DIEU, MAURICE TORNAY

Nous conformant au décret d'Urbain VIII, nous déclarons n'attacher qu'une importance purement humaine aux divers faits merveilleux que nous publions, et n'avoir nullement l'intention de prévenir, à ce sujet, le jugement de la Sainte Eglise.

S'il est parfois difficile de parler de grâces reçues, surtout spirituelles, il est plus aisé de dire que les grâces matérielles demandées sont obtenues. Lorsqu'on se débat au milieu de nombreuses difficultés d'existence de toute sorte, force nous est d'avoir souvent fait appel ce dernier mois aux bons offices du P. Tornay, à qui je tiens à envoyer *un dû* pour m'avoir aidée justement dans des choses très matérielles.

22 juin 1959.

A. R., C.

J'ai été exaucée pour une chose grave par l'intercession du R. Père Tornay. Je l'en remercie et supplie le martyr de continuer à m'exaucer dans mes épreuves.

24 juin 1959.

X., E.

En remerciement d'une grâce obtenue par l'intercession du R. Père Tornay. Il s'agissait d'une somme d'argent impossible à obtenir de Téhéran. La somme a été enfin obtenue.

13 juillet 1959.

P. L., L.

Fribourg. — Toute ma reconnaissance au R. P. Tornay pour la réussite des examens de mes deux neveux. Que ce glorieux martyr daigne les bénir en leur donnant son courage et sa foi.

19 juillet 1959.

E. P.

Il y a quelques semaines, on m'a donné le livre *Martyr au Thibet*, soit la biographie de votre P. Tornay. Je le lus avec grand intérêt et alors, parce que je portais une lourde croix, moralement et physiquement, je demandai au P. Tornay de m'aider, lui promettant qu'en retour j'achèterais cinq exemplaires de sa biographie et que je les enverrais à cinq monastères de Trappistes. J'ai reçu aide et j'ai distribué les livres. Ma propre expérience me conduit à penser que le P. Tornay obtient un secours immédiat pour ceux qui le prient et je suis sûre que la dévotion envers lui produira beaucoup de bien.

21 juillet 1959.

Miss A. S., écrivain, San Francisco (USA).

Je remercie sincèrement le P. Tornay de m'avoir si bien aidée dans mes examens et me recommande encore à lui pour diverses questions.

22 juillet 1959.

D. D., B.

Les personnes qui auraient obtenu quelque faveur par l'intercession du Serviteur de Dieu sont toujours instamment priées d'en communiquer le récit au chanoine Charles Giroud, vice-postulateur de la Cause, au Séminaire de Martigny, à qui doivent adressés tous les dons en faveur de la Cause du P. Tornay. (Compte de chèques IIc 4893, « Cause de Béatification du P. Tornay », Révérend chanoine C. Giroud, Martigny, Valais, Suisse.)



Nous recevons avec reconnaissance tout objet en or ou en argent : bagues, colliers, boîtes de montres, bracelets, etc., qui serviront à fournir des vases sacrés à nos missionnaires.

Ainsi que des linges d'église pour les nouvelles églises et chapelles.